



Assemblée Générale Mémoires Vives - Centres Sociaux du 28 mars 2015

Compte rendu à approuver

ont participé : Elisabeth CALLU, Henry COLOMBANI, Brigitte DEMARS, Dominique GARET (représentant la FCSF), Serge GERBAUD, Denis LADOUS, Guy LEQUEN, Anne-Marie MALET, Djnina OUHARSOUNE, Alphonse PIERRE, Malou ROUSSELET, André ROUSSELET, Marie-Juliette TANGUY, Samir TOUMI, Jean-Paul VILAIN.

étaient excusés et représentés : Alain BOISSON, Jocelyne CASAVECCHIA, Sébastien CHAUVET, Céline CHERTEMPS, Gabriel D'ELLOY, Danielle DUBOIS, Michel DUBOIS, Jacques ELOY, Bruno ERHMANN, Jean-Pierre GALTIER, Françoise GARZUEL, Jean-Pierre GOUAILLE, Suzanne KNEUBUHLER, Paul MAGUIN, Nadia MERAKCHI, Claudie MILLER (Pdte FCSF), Jérôme MOGENIER, Henri PASCAL, Denis PIFFETEAU, Jean-Yves RUETSCH, Chrystèle SALA.

Henry, vice-président de MVCS, introduit la journée, qu'il animera, en excusant Jacques, président, empêché par un deuil familial. Il présente également les excuses de Claudie MILLER, qui aurait bien aimé être disponible pour participer à cette AG.

Un tour de table de présentation des participants permet d'accueillir les nouveaux adhérents :

- Jean-Paul VILAIN précédemment directeur du CS de Gerland (69) dont on vient de fêter les 40 ans (livre « Mémoire Ouvrière » sur le quartier).
- Marie-Juliette TANGUY, administratrice d'un CS, ancienne élue locale à St Léger s/ Cholet, professeure d'histoire retraitée (la FD 49 a son siège rue Germaine Tillion à Angers !).

Henry rappelle le contenu de l'ordre du jour :

- 1- Approbation du compte-rendu de l'AG de 2014
- 2 - Présentation du rapport d'activité 2014
- 3 - Présentation du rapport financier 2014
- 4 - Élections pour le Conseil d'administration
- 5 - Plan d'activité de Mémoires Vives pour l'année 2015
- 6 - Questions diverses
- 7 - Germaine Tillion et les centres sociaux en Algérie : état des travaux en cours et projets de communication

1- [Le compte-rendu de l'AG du 29 mars 2014](#), non présenté parce que non finalisé, est approuvé sous réserve de modifications lors de sa remise ultérieure.

2 – A propos du rapport d'activité 2014

Il est constaté qu'un certain nombre des actions décrites se prolongent en 2015.

Sur certains sujets mettant en cause des faits historiques (par exemple, la débaptisation de la rue du 19 mars 1962 à Béziers), Serge pose la question de savoir si MVCS peut légitimement réagir ou participer à certaines manifestations de protestation contre des dérives, des mensonges par rapport à ce qui peut se dire ou s'écrire sur l'histoire et lorsque la mémoire est bafouée ? Après un échange dont il ressort qu'il ne faut pas confondre « mémoire » et « histoire », la réponse collective est que le passage par la FCSF s'impose dans chaque cas. Il s'agira le plus souvent d'un rappel factuel car la réaction manifestée en cas de dérive reste un problème délicat.

En page 2, la relation avec de jeunes chercheurs occasionne de notre part la dispensation de conseils et de pistes d'orientation, payés en retour par la communication de leurs mémoires. Brigitte transmet à Jacques et à Henry les demandes des étudiants qui parviennent à l'adresse mail de MVCS. Ces relations contribuent à faire vivre notre projet.

En page 3 avant dernière ligne : lire JPAG (journées professionnels de l'animation globale) au lieu de JPEG.

3 – A propos du rapport financier :

L'excédent est de 2.320 €, compte tenu de l'absence de séminaires et de colloques organisés par MVCS au cours de l'année 2014. Les frais postaux commencent à comporter l'envoi à chaque adhérent (66, dont 26 fédérations, 34 adhérents individuels, 5 centres sociaux et un partenaire, le SNAECOS) d'un CR de CA sur deux. L'essentiel des produits est constitué des cotisations (5.030 Euros) et la contribution volontaire des bénévoles (3.454 €) a permis de limiter le poste « frais de déplacements, missions, réceptions » à 2.443 €. Pour mémoire, les charges comportent le coût du portrait de Marie-Jeanne BASSOT, réalisé par un groupe de personnes porteuses de handicap.

Le stock de marchandises (3.985 €) est constitué de 302 exemplaires de l'« *Histoire des centres sociaux* », le livre de Robert Durand. Elisabeth nous informe à cette occasion qu'elle dispose de quelques exemplaires de « *Centres sociaux 1880-1980* », éditions du Septentrion. Les produits à recevoir (1.115€) comprennent les cotisations 2014 non encore perçues et les ventes de livres non réglées. La réserve de trésorerie, avec un report à nouveau de 15.073€ augmenté de l'excédent de 2014 permettra de financer les événements et actions à venir : « panthéonisation » de Germaine Tillion, colloque Henri Théry, séminaire en préparation, financement du service civique, étude sur les centres sociaux en Algérie (5.000 €).

En complément de ce rapport financier, il est rappelé que MVCS bénéficie d'un solide soutien de la FCSF, par le prêt des locaux et la gratuité des fluides.

Les rapports d'activité et financier sont approuvés à l'unanimité.

4 – Élections pour le Conseil d'administration

Samir TOUMI, Guy LEQUEN et Denis LADOUS, candidats au CA, après avoir été invités aux travaux de 2014, sont élus à l'unanimité. A ce propos, il est rappelé que le CA comporte entre 9 et 21 membres et que 12 postes sont actuellement pourvus.

Jean-Paul VILAIN dont c'est la première participation à une activité de MVCS, accepte de participer à la vie du CA pendant un an avant de présenter sa candidature.

Céline CHERTEMPS, compte tenu de sa charge de travail, souhaite quitter le CA et le poste de secrétaire mais reste adhérente.

Par ailleurs, Mémoires Vives, représentée par Jacques ELOY, est membre associé du CA de la FCSF. Désormais, c'est l'AG de la FCSF qui en décidera à la fin du mois de Mai prochain.

Les statuts de MVCS prévoient un renouvellement par 1/3, mais il n'y aura pas de renouvellement cette année. Il est noté l'importance de voir prendre le relais dans l'association par des membres et des administrateurs de la nouvelle génération.

5 – A propos du plan d'activités pour 2015

Ce qui concerne l'Algérie, déjà exposé dans le rapport d'activités 2014, sera abordé l'après-midi par l'intervention de Djnina et du groupe de préparation.

5 – 1- Pour faire suite au dernier séminaire sur les années 1950-1970, un ou plusieurs séminaires sur les années 1980-1990 sont en préparation pour le deuxième semestre 2016. Une recherche de « prospecteurs » de témoignages est engagée (voir rapport d'activités). Des documents de travail ont été envoyés, à leur demande, aux prospecteurs qui se sentaient en capacité de commencer (notamment, Poitou-Charentes, Alsace, Maine et Loire, Rhône-Alpes). Le CA, lors de sa dernière séance, avait approuvé la grille d'entretien préparée par Henry autour de 5 thématiques : l'entrée des centres sociaux dans le RMI, l'entrée des Csx dans la Politique de la Ville, la contractualisation du projet centre social, le développement des Services de proximité et le développement fédéral (passage du nombre de fédérations de 18 à 44 sur la période), avec le Fonds mutualisé et la charte nationale des centres sociaux. La grille est conçue comme un support d'enquête, à l'écrit ou à l'oral, et non comme un questionnaire à remettre tel quel au témoin. il est prévu d'obtenir de la part de chaque témoin des informations sur l'un des 5 thèmes.

Cette grille d'entretien a été ressentie comme complexe par certains. Henry, qui retravaille le document avec Poitou-Charentes, est demandeur d'autres retours et observations en vue de son amélioration.

Un échange s'engage au cours duquel il est recommandé de ne pas alourdir le travail des centres sociaux et des fédérations et où des questions se posent sur les modalités de

l'enquête, sur la manière d'utiliser la grille et sur la coordination des modes d'enquête afin que tous les enquêteurs l'utilisent de la même manière, sur les explications à fournir aux enquêteurs et aux témoins en ce qui concerne la finalité des enquêtes, l'objectif des travaux, leur participation à la suite de l'étude...etc.

L'enquête, pour être complète, ne doit pas s'arrêter aux faits bruts mais s'intéresser aussi aux circonstances (par exemple : *comment est-on allé au RMI?*). Il importera également de connaître les conditions dans lesquelles se sera effectuée l'enquête, les problèmes rencontrés pour collecter les informations. Il s'agira d'obtenir tous les éléments qui nous permettront de passer du témoignage à l'histoire et être suffisamment renseignés pour pouvoir la construire.

En résumé, il convient d'avoir le souci de la pertinence qualifiée de l'ensemble de la démarche, en fournissant une méthode aux enquêteurs tout en s'assurant de leur disponibilité, en n'en restant pas à des dates symboles de création de dispositifs, en prenant en compte l'ensemble des phases préparatoires de chaque événement, sans oublier d'interroger les témoins qui ont vécu des phases d'échecs.

Pour parvenir à ces objectifs et s'assurer que les témoignages, écrits et oraux, sont réellement préparés pour un passage à l'histoire de faits décrits, datés, originés, documentés, il est suggéré de mettre en place une cellule d'appui et d'accompagnement sociologique et méthodologique.

5 – 2- Embauche d'un(e) volontaire du service civique

Cette embauche pour 10 mois, à partir de septembre 2015, sera partagée à mi-temps avec la FCSF. A raison de 24 h par semaine, sa mission sera centrée sur des fonctions de communication participative, tout particulièrement par le site internet. Un bon niveau informatique et rédactionnel est demandé, et le profil de ce (cette) volontaire devra, entre autres, comporter une capacité à « lire » la vie associative. Tout volontaire du SC doit avoir un tuteur. Brigitte serait intéressée par un accompagnement dans l'esprit d'un tutorat apprenant qui permettrait aussi de bénéficier d'un transfert de connaissances en informatique. Le cas échéant, les remarques écrites sur le profil souhaité peuvent être adressées rapidement à Dominique.

6 – Questions diverses

6 – 1 - A propos du dernier compte rendu de CA

Malou profite de cette rencontre pour demander que lors du prochain CA, une modification soit apportée au dernier compte-rendu, page 2 dans le paragraphe « intervention au centre social de La Paillade à Montmellier (34) ». La phrase « La préparation en amont de cette intervention a été insuffisante, de la part du centre social comme du côté de Mémoires Vives » doit être supprimée car, en ce qui le concerne, le centre social avait bien préparé l'intervention, contrairement à Mémoires Vives. Cette rectification du CR est à noter pour le prochain CA.

6 – 2 - ADAJEP (Association des Déposants aux Archives de l'Éducation Populaire)

Son rôle est de faciliter la collecte des archives afin qu'elles soient déposées aux Archives départementales ou régionales. L'ADAJEP (qui comporte bureau, CA et Conseil scientifique, avec un budget de 10k € à 30k € pour les revues et les colloques – ils étaient à l'origine du dernier colloque sur les lieux de l'éducation populaire), dont Dominique, au titre de la FCSF, et Serge, à titre individuel, sont administrateurs, ne dispose pas de permanent. Se posent ici une question technique et une question politique.

Sur le plan technique, JPA (Jeunesse au Plein Air) ne peut plus assurer le 1/5 de temps de permanence qu'ils assuraient jusqu'à présent. A l'occasion de l'AG de l'ADAJEP du 11 mai, qui prendra le relais ? Dominique propose que Mémoires Vives apporte un appui, dans des conditions à préciser (le budget de 2.500€ réservé à cette mission est transférable). Brigitte, pense pouvoir assurer ce portage, au nom de MVCS, tant pour la comptabilité que pour le secrétariat.

Sur le plan politique, MVCS est identifiée par la FCSF, adhérente à l'ADAJEP. Il serait intéressant de renforcer les liens structurels entre ADAJEP et MVCS par une adhésion directe, nationale (la cotisation est de 100€) ou locale, de personne physique ou associative.

Après un court débat, l'AG donne mandat au CA pour étudier la faisabilité d'une adhésion de MVCS à l'ADAJEP ainsi que de sa contribution à la comptabilité et au secrétariat.

Les échanges de l'après-midi ont été consacrés au dossier :

7 – Germaine Tillion et les centres sociaux en Algérie

Rappel : le 27 mai : cérémonie de panthéonisation de Germaine TILLON, avec Jean ZAY, Geneviève ANTHONIOZ-de GAULLE et Pierre BROSSOLETTE.

La veille, 26 mai, colloque au Conseil Économique, Social et Environnemental où la participation de MVCS est sollicitée. Ce colloque est partagé avec les autres associations d'éducation populaire concernées par les personnalités panthéonisées : ligue de l'enseignement (Jean Zay), ATD (Geneviève Anthonioz-de Gaulle). L'enjeu de ce colloque consiste à faire réfléchir à l'exemplarité des initiatives prises dans un contexte particulièrement difficile, tragique, et à valoriser les capacités d'innovation mises en œuvre. A moyen terme, un travail avec les fédérations et les centres sociaux permettra de tirer de l'exemple de Germaine Tillion et des centres sociaux d'Algérie des leçons d'avenir (lancement à l'automne en Île de France, si la FCSF développe cette idée). Un groupe de préparation a été constitué avec Djnina, Jacques, Henry et Samir.

Nous nous référons, pour ce qui concerne MVCS, à la note préparée par Jacques Eloy (11 février 2015) : *Les Centres sociaux en Algérie et l'entrée de Germaine Tillion au Panthéon ; positionner la contribution de Mémoires Vives, qui concluait :*

« Le travail à entreprendre peut déjà **s'appuyer sur des acquis**, ceux produits par Mémoires Vives et ceux, plus nombreux, qui sont issus des recherches ou synthèses réalisées par Nelly Forget, Manu Bodinier, Grégory Chambat, Gilbert Grandguillaume, Pierre Richard... Au-delà d'une bonne capitalisation de tous ces apports factuels ou d'analyse, **il importerait d'accéder à de nouvelles sources et d'établir de nouvelles conclusions**. Ainsi, Mémoires Vives sera plus à même d'apporter sa contribution à une valorisation de l'initiative de Germaine Tillion qui déclarait elle-même : "*De toutes les choses que j'ai faites dans ma vie, ce qui me tient le plus à cœur, c'est d'avoir créé les Centres sociaux en Algérie.* » (message pour l'inauguration de la Maison de quartier Germaine Tillion, à Valvert, au Puy-en-Velay, le 4 octobre 2003). »

Après ces précisions sur les diverses temporalités, le Groupe a présenté à l'AG son plan de travail selon l'articulation suivante : (articulation, qui peut situer également les points essentiels de la contribution au colloque du 26 mai...).

Remarque préalable : *Les éléments des échanges rapportés ci-après n'ont pas fait l'objet d'une rédaction élaborée car ce ne sont pas des conclusions historiquement vérifiées, mais ils constituent des hypothèses et des pistes de travail destinées à stimuler et enrichir nos débats :*

1 – ce qui concerne le concept des Centres sociaux (présentation, par Henry)– recherches en cours et à poursuivre pour préciser l'origine de leur mise en place, en mettant en relief les liens avec les courants et références en jeu : l'éducation populaire, les solidarités humanitaires avec le Service Civil International, les œuvres sociales et caritatives, mais aussi la notion d' « *éducation de base* » développée par l'Unesco à l'époque, sa mise en œuvre algérienne, et les références aux recommandations de l'Onu, dans le cadre des enquêtes sur les centres sociaux, (présentés « *comme moyen efficace d'assurer le progrès social et économique dans le monde* ») initiées lors de la XIIe session du Conseil économique et Social des Nations Unies, en août 1951, recommandation 390 D, qui aboutiront, en 1952 aux rapports de la France, de l'Italie, du Royaume Uni...

Un travail doit être approfondi pour montrer comment se sont associées ces diverses sources et les démarches que les acteurs ont préconisées avant de proposer la synthèse retenue.

2 – le contexte et le terreau local – une histoire sociale de l'Algérie (par Samir et Djnina) – en 1954, au moment où Germaine Tillion revient pour de nouvelles enquêtes et témoigne de la « clochardisation » qu'elle rencontre dans les villes et les villages ... Description des conditions économiques et sociales – de la situation démographique, chiffres de la scolarisation (1 enfant sur 8 est scolarisé ! - Plus d'analphabétisme qu'en 1830 !) d'où la volonté des Csx de faire et du médical et de l'éducatif..., une démographie en forte hausse malgré une mortalité infantile trois fois plus importante dans la population musulmane.

Rôle des acteurs en présence : Charles Aguesse – itinéraire singulier - Marie Renée Chéné ... Les divers mouvements sociaux : SCI, éducation populaire, caritatif, médico social en bidons-villes ... Le père Scotto, puis des Assistantes Sociales, puis le SCI, + les mouvements syndicaux avec les syndicalistes enseignants (repérés par Djnina). Rechercher les témoignages et interviews, notamment sur la dimension émancipatrice de l'école, éléments que l'on va retrouver dans les Csx.

Noter que le FNL organise un lobbying dans le cadre de l'Unesco avec des représentations et des résolutions – une dizaine entre 1955 et 1962 sur l'autonomie et l'émancipation des populations.

3 – L'œuvre de Germaine Tillion et les Csx – souci de caractériser son positionnement...(Djnina)

Entre son travail de terrain – elle a su mettre en valeur les activités, les démarches, les initiatives en cours, désordonnées, nombreuses... D'où un programme ambitieux... - et la position de J. Soustelle, Gouverneur Général (qui préférerait plutôt des interventions itinérantes que sédentarisées) - les acteurs pluriels – stratégies en tension entre le local – et les autorités ... le dispositif du Service des Centres sociaux éducatifs.

Rappel de la distinction d'avec les SAS (Sections Administratives Spécialisées) rattachées au gouvernement militaire – intervenant dans les « communes mixtes », soit les 5/6^e sur les territoires les plus pauvres, ruraux, peu équipés... Un essai de combiner action militaire et action sociale – et d'agir pour l'équipement, avec les appelés et des civils). Les SAS sont créées le 26 septembre 1955, les Centres sociaux, le 27 octobre 1955..

Djnina évoque les conditions dans lesquelles les centres sociaux, tant urbains que ruraux, ont vu le jour dans cette période de guerre civile politiquement très agitée, avec des rapports sociaux exacerbés, un manque de coordination entre le civil et le militaire, entre l'Algérie et la Métropole. Les communes mixtes étaient gérées par un administrateur, avec des actions militaires, sanitaires et sociales conjointes, le rôle joué par les SAS (Sections Administratives Spécialisées), celui des centres de regroupement suite au déplacement de 2 millions de personnes (un quart de la population rurale) aux fins de surveiller les habitants, de vider les campagnes et de couper tout approvisionnement aux rebelles.

Elle en vient ensuite à la création des centres sociaux entre 1955 et 1962 par Germaine Tillion face à la « clochardisation algérienne ». Pendant cette période, les centres sociaux se sont investis sur la vie quotidienne, l'émancipation, un projet de coopérative, les échanges avec l'éducation nationale ... Vingt numéros du « bulletin des centres sociaux » ont été diffusés pendant cette période. Mais le personnel des centres sociaux était surveillé et ceux-ci étaient mis dans le camp du FLN alors qu'ils étaient dans celui de la table ronde.

4 – Une description des types de Centres à travers deux études de cas (proposée par Djnina)

a/ Hussein Bey - en urbain – des matériaux existent, des écrit, des témoins vivants

b/ Lavarande – aujourd'hui, Sidi Lakhdar - en rural. Le centre éducatif d'après fiches de la préfecture – et doc listing : écrit à Nelly... qui ne connaît pas suffisamment (cf. R - René OUARI) - cf. le journal de bord du Centre... Documents Déposés aux archives de Roubaix... (ST et Djnina vont y aller)
+ 20 numéros du Bulletin des CS éducatifs.

Des débats s'engagent alors dans notre assemblée, à partir de plusieurs questionnements : l'objectif de l'étude, les liens avec les centres sociaux de la métropole (Malou), la recherche de sources et de témoins possibles, l'intervention de MVCS le 26 mai au Conseil Économique et Social et l'angle sous lequel MVCS doit présenter GermaineTillion.

Henry précise que ce travail est bien destiné à préparer « l'événement Germaine Tillion » mais aussi, sur le fond, à étayer les éléments factuels et à expliquer la situation actuelle de l'émancipation en rapport avec la tradition et la culture, à stabiliser les connaissances historiques afin de pouvoir dégager des leçons d'une initiative dans son contexte et en tirer des leçons pour la capacité à engager l'avenir. Par ailleurs, il y a là une occasion unique de mieux faire connaître les centres sociaux. En ce qui concerne les contacts avec les centres sociaux métropolitains, Henry invite à regarder le travail de pointage en cours de réalisation par Jacques Eloy qui, année par année, a noté les éventuels recoupements avec des personnalités des centres sociaux en France.

En ce qui concerne les sources possibles issues de ce bouillonnement, les témoignages et les témoins, sont évoqués les écrits de Simone Galice, militante en Algérie qui avait fait un stage à Tassin, Nelly Forget, cofondatrice des centres sociaux d'Alger, un ou deux directeurs de centres sociaux qui pourraient venir témoigner, le Père Scotto et son mouvement progressiste d'émancipation, la lecture du journal de Mouloud Ferraoud, inspecteur des centres sociaux, (critiqué par les 2 factions, assassiné) qui permet de mieux comprendre. Comment libérer la parole des personnes ayant vécu cette période ? Peut-on retrouver celles qui ont témoigné pour les 50 ans de l'indépendance ?

Les nations, et la France singulièrement, ont du mal à parler de leur histoire et restent confrontées aux tensions actuelles faute d'un travail collectif sur leur passé. En ce qui nous concerne, il faut pouvoir construire une approche historique. Un travail d'analyse est nécessaire autour de la parole et des échanges pour parvenir à l'histoire et passer de la mémoire à l'histoire. Cela nécessite de se dégager des modèles, de présenter ce qui existe de la façon la plus simple et la plus concrète possible.

Dans la même veine, Denis souhaite noter la référence à la colonisation et à la post-colonisation, souffrances engrammées dans l'inconscient collectif, prolongées par notre arrogance occidentale, dans l'analyse des sources et des symptômes des événements tragiques actuels.

André pose la question des conclusions à tirer sur la politique de la France, lorsque l'on constate l'exclusivité militaire de nos interventions, en Afghanistan, Mali et Centrafrique, à partir des témoignages de ceux qui en reviennent.

Samir a expérimenté, lors d'un voyage au Vietnam, qu'il est plus facile d'y parler de la période américaine que de la période française, en raison de notre incapacité à sortir de la guerre des mémoires. Dans ces replis identitaires qui focalisent les conflits, jusqu'à la « théorie du complot », il y a là un enjeu d'éducation populaire. Et la réforme de l'accès aux archives, repoussé de 50 à 100 ans, constitue une belle symbolisation de ces blocages !

Jean-Paul intervient sur le film « cette guerre et nous » réalisé dans le but de permettre, enfin, de parler de ce qui reste tabou dans les familles, de débattre avec des témoins dans les collèges et lycées, et d'apaiser les mémoires.

En ce qui concerne notre présentation de Germaine Tillion, c'est la résistante que nous devons mettre en avant. C'est sa personnalité de résistante, forgée à Ravensbruck et dans toutes les expériences qu'elle a intégrées, qui lui a permis d'être sensibilisée à la situation de l'Algérie, pire qu'en 1930, pour agir, encore résister, pour se lancer dans une action citoyenne et éducative, faire œuvre d'éducation populaire dans ce qui a été pour elle une étape, la création des centres sociaux en Algérie. C'est son regard de résistante qui lui a permis de s'alarmer et d'agir (Cf. Germaine Tillion : « *L'Algérie en 1957* », « *A la recherche du vrai et du juste. Propos à bâtons rompus avec le siècle* » (textes rassemblés et présentés par Tzvetan Todorov, et, de Jean Lacouture : « *Germaine Tillion et son combat* »))

La question se pose de cibler ce que nous voulons dire et faire à l'occasion de cet événement et en fonction de quelle légitimité nous devons intervenir : scientifique ? Humaine et d'éducation populaire ? Peut-on le faire en vertu de ces deux légitimités à la fois ? Jacques est le mieux placé pour parler en tant que scientifique, mais comment exprimer la parité (2 hommes / 2 femmes) objectivement marquée pour cette entrée au Panthéon.

« *utopie, résistance, régulation* » ...

... trois mots proposés par Henry comme concentré de nos débats et comme point final à cette AG...

... avant de nous informer de la participation effective à cette AG de Paul et de Jacques, par l'échange de messages de sympathie au cours de la journée.

Compte-rendu préparé par Denis Ladous avec l'appui d'Henry Colombani